



NOVEMBRE 2025



> INFOS MUNICIPALES <

www.troarn.fr

Tél 02 31 23 31 38

accueil@troarn.fr

Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 6 février 2026. Électeurs de Troarn et Bures : Vérifiez bien votre adresse sur les listes électorales, même si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune. En cas de déménagement hors commune, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes de la nouvelle commune de résidence, sans quoi vous risquez d'être radié.

Pour vérifier votre situation électorale ou vous inscrire en ligne : www.service-public.fr.

Monsieur le Maire, Christian Le Bas, le Conseil Municipal, vous convient aux cérémonies du 107ème anniversaire de l'Armistice 1914-1918

10h15: Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Bures-sur-Dives

11h00: Messe en l'Eglise Sainte Croix de Troarn

12h10: Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Troarn suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité











La Bibliothèque Pour Tous, rue des Acacias, est ouverte le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h00,

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS le vendredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Elle organise des activités gratuites :

- la Babyothèque, le mardi 18 novembre à 9h15 ou 10h30, pour les tout-petits non scolarisés,
- l'Heure du Conte, le mercredi 26 novembre de 15h00 à 16h30 pour les enfants de 4 à 8 ans.

Inscriptions par mail: bibliotheque@troarn.fr ou par téléphone: 02 31 91 43 00







